

209C0599
FR0004037125-FS0253

30 avril 2009

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

APRIL GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier du 30 avril 2009, la société FIL Limited (1) (P.O Box HM 670, Hamilton HMCX, Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 28 avril 2009, par suite d'une cession d'actions APRIL GROUP, le seuil de 5% du capital de la société APRIL GROUP et détenir 1 937 963 actions APRIL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 4,74% du capital et 3,71% des droits de vote de cette société (2).

(1) FIL Limited est une société holding d'un groupe indépendant de sociétés de gestion de portefeuille communément dénommé FIL International (cf. communiqué du 24 avril 2008).

(2) Sur la base d'un capital composé de 40 875 565 actions représentant 52 199 579 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.